

Bagnolet, le jeudi 24 octobre 2024

SNUTER-FSU
22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

M. Guillaume KASBARIAN,
Ministre de la Fonction publique,
de la Simplification et de la Transformation de l'action publique
101, rue de grenelle 75007 Paris

Mme Catherine VAUTRIN,
Ministre du Partenariat avec les territoires
et de la Décentralisation
Place Beauvau - 75008 PARIS

Mme Agnès Canayer,
Ministre déléguée chargée de la Famille
et de la Petite enfance
40 Rue du Bac, 75007 Paris

Objet : préavis de grève national pour la journée du 19 novembre 2024

Masquée par de nombreuses déclarations d'intention et la création du Comité de filière Petite Enfance, l'inaction du précédent gouvernement n'a pas permis d'enrayer la dégradation des conditions d'accueil des jeunes enfants. Manque de moyens des collectivités, crise du recrutement, détournement des dispositifs d'insertion pour masquer le manque de personnels qualifiés... Ce sont toujours près de 10 000 postes qui manquent à l'appel pour assurer un accueil de qualité aux tout petits.

La dernière mesure salariale en date, qui ne fait que permettre aux collectivités de revaloriser de 100 euros les professionnelles des crèches, reste largement insuffisante et génératrice d'inégalités, car laissée à la main des employeurs. Cette mise en concurrence des collectivités entre elles ne permettra pas de résoudre la crise actuelle.

De plus, après le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) en 2023, une commission d'enquête parlementaire a émis un nouveau rapport en mai 2024, reprenant un certain nombre de préconisations sur le plan des salaires, du taux d'encadrement des enfants et du financement des crèches. Ces préconisations restent encore aujourd'hui lettre morte.

Il y a urgence à mettre le gouvernement face à ses responsabilités en matière d'accueil de la petite enfance !

C'est pourquoi la FSU Territoriale appelle les agent-es de la fonction publique territoriale à se mettre en grève le 19 novembre dans le cadre de la journée d'action appelée par le collectif Pas de Bébé à la Consigne ! pour revendiquer des recrutements statutaires, l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, et des moyens budgétaires.

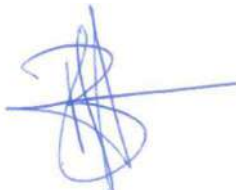
Pour la FSU Territoriale, le service public de la petite enfance nécessite des professionnel-le-s formé-e-s et qualifié-e-s, en nombre suffisant et des locaux adaptés. C'est pourquoi elle revendique :



- Un plan d'investissement pour construire et rénover les bâtiments qui accueillent enfants et personnels, notamment sur le plan de la circulation de l'air, de l'isolation énergétique et des vagues de chaleur ;
- La prise en compte de la hauteur réelle de l'inflation pour revaloriser dès maintenant et dans l'avenir le point d'indice ;
- L'attribution des mesures issues du Ségur de la santé à toutes les professionnelles de la petite enfance ;
- L'amélioration des grilles indiciaires de ces métiers fortement féminisés pour réduire les écarts salariaux entre les femmes et les hommes dans la fonction publique ;
- Une qualité d'accueil garantie par un ou une professionnel·le pour 5 enfants et par au moins 50% de professionnel·le·s les plus qualifié.es en crèche.
- Un accueil en surnombre limité à 110% des inscrits en crèche.
- Une surface de 7m2 minimum par enfant en crèche, garantie sur tout le territoire.
- L'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel·le·s de l'accueil individuel et collectif par la formation initiale et la formation continue diplômante.
- Un plan d'urgence de formation et de recrutement.

Veillez accepter, monsieur le ministre, madame la ministre, madame la ministre déléguée l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

SNUTER-FSU

22 rue Malmaison 93170 Bagnolet

☎ 01 41 63 27 59 - ✉ contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr

